



OPTIQUE ET LUNETTERIE

(160.A0)

Programme d'études techniques

SECTEUR 19 – SANTÉ

Enseignement collégial

Coordination et rédaction
Direction de la formation technique
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Secteur des affaires collégiales et des interventions régionales

Pour tout renseignement, s'adresser à l'endroit suivant :

Renseignements généraux
Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 21^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 866 266-1337

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

[ISBN 978-2-550-94973-2 \(PDF\)](#)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

Modifications apportées au programme d'études

OPTIQUE ET LUNETTERIE 160.A0, version 2023

Les modifications ont trait :

- Au changement de titre. Le titre *Techniques d'orthèses visuelles* est remplacé par *Optique et lunetterie*.
- La finalité du programme d'études a été ajustée pour assurer une cohérence avec le nouveau titre.

Modification approuvée en 2023

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 90 1/3

Durée totale : 2670 heures/contact

Formation générale : 660 heures/contact

Formation spécifique : 2 010 heures/contact

Conditions particulières d'admission

- Sciences physiques 436
- Chimie 534
- Mathématiques 436

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Sylvie Cossette, o.o.d.

Lunetterie New-Look
Montréal

Anne Jolicoeur, o.o.d.

Pilotte & Nantais, opticiens
Montréal

Joseph Martz, o.o.d.

Opti-Club (employeur)
Laval

Jean-Paul Piérault, o.o.d.

Groupe Iris (employeur)
Montréal

Marcel Paquette, o.o.d.

Ordre des opticiens et opticiennes
d'ordonnances du Québec

Yvon Doyle, Ph. D.

Agent de recherche
Office des professions du Québec

Milieu de l'éducation

Diane Charlebois

Conseillère pédagogique
Cégep Édouard-Montpetit

Louise Milot

Aide pédagogique
Cégep Édouard-Montpetit

Claude Paquin, o.o.d.

Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

André Poliquin, biologiste

Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Dominique Naneix, o.o.d.

Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

Brigitte Robidas, o.o.d.

Enseignante
Cégep Édouard-Montpetit

Pierre Trahan, o.o.d.

Enseignant
Cégep Édouard-Montpetit

La Direction remercie également les enseignantes et les enseignants suivants pour leur contribution à l'élaboration d'objectifs et de standards :

Ghyslaine Bergeron

Louise Demers

Martin Dion

Albert Leduc

Dominique Naneix

Claude Paquin

André Poliquin

Huguette Quintal

Pierre Vaillancourt

Bernard Yelle

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Francyne Lavoie
Responsable du secteur Santé
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction

Jacques Roy, o.o.d.
Cégep Édouard-Montpetit

Nathalie Tremblay, o.o.d.
Joseph Martz, opticiens

Anne Filion
Conseillère technique en élaboration de
programmes

Révision technique

Sous la responsabilité de la Direction des
programmes de la Direction générale de la
formation professionnelle et technique

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des
services linguistiques du Ministère

Traitement de textes

Lise Thibault
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME.....	1
VOCABULAIRE UTILISÉ	2
PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE.....	3
BUTS DU PROGRAMME	4
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE.....	6
DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE.....	7
00C4 Analyser la fonction de travail	8
00C5 Établir des liens entre des principes d'optique et l'utilisation de lentilles ophtalmiques.....	9
00C6 Analyser les relations entre les modes d'infection ainsi que les modes de prévention et de contrôle antimicrobiens	11
00C7 Expliquer les interventions effectuées par les autres ressources professionnelles de l'optique	12
00C8 Déterminer les caractéristiques des lentilles de lunetterie	13
00C9 Communiquer avec la clientèle et les ressources professionnelles	14
00CA Utiliser des techniques de vente	15
00CB Conseiller une cliente ou un client dans le choix des lentilles de lunetterie.....	17
00CC Conseiller une cliente ou un client dans le choix d'une monture.....	19
00CD Fabriquer et réparer des lunettes	21
00CE Livrer des lunettes	23
00CF Reconnaître des indices d'anomalie oculaire.....	25
00CG Établir des liens entre des phénomènes chimiques et le domaine ophtalmique.....	26
00CH Déterminer les caractéristiques des lentilles cornéennes.....	28
00CJ Résoudre des problèmes liés au domaine ophtalmique	30
00CK Appliquer des techniques de gestion d'entreprise.....	32
00CL Livrer des lentilles cornéennes.....	33
00CM Assurer le suivi après-vente des lentilles cornéennes.....	35
00CN Appliquer les lois et les règlements liés à la pratique professionnelle	37
00CP Dispenser des services professionnels	38

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Optique et lunetterie* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique telles que retenues par la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, il servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, il rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Optique et lunetterie* comprend des composantes de formation générale pour un total de 26 2/3 unités ainsi qu'une composante de formation spécifique pour un nombre de 63 2/3 unités.

Le présent document comprend deux parties et une annexe. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

Les objectifs et les standards des composantes de formation générale ne sont pas fournis dans le document quoiqu'ils fassent partie du programme. Ils se trouvent dans le document intitulé Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socio-affectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Optique et lunetterie* vise à former des opticiennes ou opticiens d'ordonnances. Le travail consiste à fournir une orthèse visuelle, c'est-à-dire des lunettes ou des verres de contact, à une cliente ou à un client qui désire corriger un problème de vision.

L'opticienne ou l'opticien d'ordonnances doit, après analyse de l'ordonnance, déterminer les caractéristiques des lentilles nécessaires, conseiller et assister la clientèle dans le choix de montures, fabriquer, ajuster et, au besoin, réparer des lunettes. L'opticienne et l'opticien d'ordonnances doivent également ajuster des verres de contact et assurer un suivi auprès de leurs clientes et clients. Ces professionnelles et professionnels de la vue sont ainsi souvent appelés à résoudre des problèmes dont la solution réside dans un ajustement précis et minutieux. Leur niveau de responsabilité est important dans la mesure où les décisions prises ont une incidence sur l'acuité visuelle et la santé oculaire de leurs clientes et clients.

L'opticienne ou l'opticien d'ordonnances peut s'établir à son compte ou, encore, travailler en collaboration avec des optométristes ou d'autres opticiens d'ordonnances. Traditionnellement, les bureaux d'optique étaient dirigés par des propriétaires indépendants mais, aujourd'hui, une part de plus en plus importante du marché est occupée par des regroupements de bureaux qui fonctionnent sous la même enseigne, franchisés ou dirigés par une association de propriétaires. Dans ce contexte, les opticiennes et opticiens d'ordonnances sont de plus en plus appelés à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires et à agir en étroite collaboration avec d'autres ressources professionnelles du domaine de l'optique.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, ce programme vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre de réaliser correctement, avec des performances acceptables au seuil d'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- à favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels;
- à favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneurship.

Le programme *Optique et lunetterie* permet également de mettre en oeuvre les intentions éducatives des composantes communes, propres et complémentaires de la formation générale, indiquées dans le document intitulé *Formation générale. Des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*.

Finalement, le programme permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la

maîtrise d'une fonction technique. La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales, qui permet aux opticiennes et aux opticiens de faire preuve d'autonomie dans l'accomplissement de leurs fonctions. Cette acquisition, de plus, facilite leur adaptation à des situations de travail nouvelles découlant d'une évolution de leurs tâches ou de modifications dans les matériaux et équipements utilisés.

L'acquisition de telles compétences favorise également chez ces personnes une meilleure adaptation à des contextes de travail divers. Les opticiennes et les opticiens d'ordonnances peuvent être appelés à travailler dans différents environnements.

Aux termes de la loi constitutive de l'Ordre des opticiens d'ordonnance du Québec, (L.R.Q., c. 0-6)

«8. Constitue l'exercice de la profession d'opticien d'ordonnances tout acte qui a pour objet de poser, d'ajuster, de remplacer ou de vendre une lentille ophtalmique.» (Les caractères gras sont de nous)

«9. Un opticien d'ordonnances ne peut poser les actes décrits à l'article 8 que sur ordonnance d'un médecin ou d'un optométriste, ou sur présentation d'une lentille ophtalmique brisée, lorsqu'il s'agit de la remplacer, ou sur présentation d'une lentille ophtalmique dûment obtenue au moyen d'une ordonnance, lorsque le client désire en obtenir un double.»

Les compétences générales tiennent compte de ces dimensions de la profession.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- Analyser la fonction de travail
- Établir des liens entre des principes d'optique et l'utilisation de lentilles ophtalmiques
- Analyser les relations entre les modes d'infection ainsi que les modes de prévention et de contrôle antimicrobiens
- Expliquer les interventions effectuées par les autres ressources professionnelles de l'optique
- Déterminer les caractéristiques des lentilles de lunetterie
- Communiquer avec la clientèle et les ressources professionnelles
- Utiliser des techniques de vente
- Conseiller une cliente ou un client dans le choix des lentilles de lunetterie
- Conseiller une cliente ou un client dans le choix d'une monture
- Fabriquer et réparer des lunettes
- Livrer des lunettes
- Reconnaître des indices d'anomalie oculaire
- Établir des liens entre des phénomènes chimiques et le domaine ophtalmique
- Déterminer les caractéristiques des lentilles cornéennes
- Résoudre des problèmes liés au domaine ophtalmique
- Appliquer des techniques de gestion d'entreprise
- Livrer des lentilles cornéennes
- Assurer le suivi après-vente des lentilles cornéennes
- Appliquer les lois et les règlements liés à la pratique professionnelle
- Dispenser des services professionnels

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE: 00C4	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice.</p> <p>2. Examiner les tâches et les opérations liées aux fonctions de travail.</p> <p>3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice des fonctions de travail.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements oeuvrant dans le secteur. - À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Pertinence de l'information recueillie. 1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et des conditions d'exercice qui lui sont liées. 1.3 Reconnaissance juste des possibilités de pratique entrepreneuriale dans le secteur. 2.1 Examen convenable des opérations, des conditions de réalisation et des critères de performance de chacune des tâches. 2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches. 2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail avec les tâches de la fonction de travail. 3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements et les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE: 00C5	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre des principes d'optique et l'utilisation de lentilles ophtalmiques</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques physiques de lentilles déjà existantes. 2. Déterminer l'indice de réfraction en fonction de la puissance d'une lentille. 3. Interpréter les effets prismatiques d'une lentille. 4. Associer les courbures d'une lentille à sa puissance et à son indice de réfraction. 5. Expliquer les effets d'aberrations d'une lentille. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de lentilles ophtalmiques. - À l'aide de tables de conversion. - À l'aide des appareils optiques nécessaires. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Mesure exacte de la puissance. 1.2 Mesure précise des rayons de courbure. 1.3 Calcul précis de l'indice. 2.1 Prise en considération du pouvoir dispersif. 2.2 Évaluation approximative de la masse et de l'épaisseur en fonction de différents indices. 2.3 Sélection de l'indice optimal. 3.1 Calcul précis de la puissance prismatique en fonction de l'éloignement du centre optique. 3.2 Analyse des effets du prisme sur la lumière. 4.1 Calcul précis des rayons de courbure. 4.2 Calcul précis de la puissance selon l'indice et la courbure. 5.1 Explication sommaire des effets liés aux aberrations chromatiques. 5.2 Explication sommaire des effets liés aux aberrations de sphéricité. 5.3 Description sommaire des effets optiques créés par l'inclinaison d'une lentille. 5.4 Description sommaire des distorsions en fonction des types de lentilles.

CODE: 00C5	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>6. Calculer la puissance de la lentille en fonction de la distance oeil-lentille.</p> <p>7. Expliquer les procédés de fabrication des filtres antireflets et polarisants.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>6.1 Calcul précis de la puissance.</p> <p>6.2 Explication sommaire de l'effet de la distance oeil-lentille sur la puissance.</p> <p>7.1 Explication sommaire des procédés de fabrication des filtres antireflets et polarisants.</p>

CODE: 00C6							
OBJECTIF	STANDARD						
Énoncé de la compétence Analyser les relations entre les modes d'infection ainsi que les modes de prévention et de contrôle antimicrobiens	Contexte de réalisation <ul style="list-style-type: none"> - En situation d'ajustement de lentilles ophthalmiques. - En situation d'observation oculaire d'une cliente ou d'un client. - À l'aide de volumes de référence. - À l'aide d'appareils spécialisés. 						
Éléments de la compétence <ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer des causes d'infection. 2. Établir les modes de contamination. 3. Interpréter les signes de la réponse immunitaire. 4. Associer des modes de contrôle et de prévention à des infections. 5. Évaluer les limites d'efficacité des modes de contrôle et de prévention anti-microbiens utilisés dans l'exercice de la profession. 	Critères de performance <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> 1.1 Identification judicieuse des classes de micro-organismes. 1.2 Identification précise du mécanisme du pouvoir pathogène. </td> <td style="vertical-align: top;"> 2.1 Identification pertinente des sources de contamination. 2.2 Relevé exact des voies de transmission des micro-organismes. </td> </tr> <tr> <td style="vertical-align: top;"> 3.1 Identification précise des tissus de l'oeil responsables de la réponse immunitaire. 3.2 Explication pertinente des mécanismes de la réponse immunitaire. 3.3 Explication précise des signes de la réponse immunitaire. </td> <td style="vertical-align: top;"> 4.1 Association judicieuse des modes de contrôle et de prévention à une source d'infection donnée: . lentilles d'essais; . instruments; . solutions des lentilles. </td> </tr> <tr> <td></td> <td style="vertical-align: top;"> 5.1 Évaluation judicieuse de l'efficacité des modes de contrôle et de prévention. </td> </tr> </table>	1.1 Identification judicieuse des classes de micro-organismes. 1.2 Identification précise du mécanisme du pouvoir pathogène.	2.1 Identification pertinente des sources de contamination. 2.2 Relevé exact des voies de transmission des micro-organismes.	3.1 Identification précise des tissus de l'oeil responsables de la réponse immunitaire. 3.2 Explication pertinente des mécanismes de la réponse immunitaire. 3.3 Explication précise des signes de la réponse immunitaire.	4.1 Association judicieuse des modes de contrôle et de prévention à une source d'infection donnée: . lentilles d'essais; . instruments; . solutions des lentilles.		5.1 Évaluation judicieuse de l'efficacité des modes de contrôle et de prévention.
1.1 Identification judicieuse des classes de micro-organismes. 1.2 Identification précise du mécanisme du pouvoir pathogène.	2.1 Identification pertinente des sources de contamination. 2.2 Relevé exact des voies de transmission des micro-organismes.						
3.1 Identification précise des tissus de l'oeil responsables de la réponse immunitaire. 3.2 Explication pertinente des mécanismes de la réponse immunitaire. 3.3 Explication précise des signes de la réponse immunitaire.	4.1 Association judicieuse des modes de contrôle et de prévention à une source d'infection donnée: . lentilles d'essais; . instruments; . solutions des lentilles.						
	5.1 Évaluation judicieuse de l'efficacité des modes de contrôle et de prévention.						

CODE: 00C7	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les interventions effectuées par les autres ressources professionnelles de l'optique</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de clientes et de clients. - À l'aide des appareils et du matériel nécessaires. - À l'aide des chartes appropriés.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer le rôle des différentes ressources professionnelles du domaine de l'optique. 2. Expliquer les principales techniques d'évaluation des amétropies. 3. Expliquer les principales techniques d'évaluation de l'amplitude d'accommodation. 4. Expliquer les principales techniques de contrôle de la vision binoculaire. 5. Reconnaître les autres interventions fréquentes liées au domaine de la vision. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description juste du champ d'intervention de chacune des ressources professionnelles du domaine de l'optique. 1.2 Distinction sommaire des obligations légales de chacune des professions. 2.1 Description sommaire des étapes des principales techniques d'évaluation des amétropies. 2.2 Explication précise des mécanismes optiques régissant la vision. 3.1 Description sommaire d'une technique de mesure de l'amplitude d'accommodation. 3.2 Explication claire des raisons motivant l'addition sur une ordonnance. 4.1 Description sommaire de la vision binoculaire normale et des inconvénients causés par une vision monoculaire. 4.2 Description sommaire d'une technique de mesure des phories et des amplitudes. 4.3 Explication sommaire d'un test de vision stéréoscopique. 5.1 Description sommaire de l'appareillage utilisé dans la mesure du champ visuel, le contrôle de la vision des couleurs, l'adaptométrie et la tonométrie. 5.2 Description sommaire des interventions chirurgicales fréquentes liées au domaine visuel.

CODE: 00C8	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Déterminer les caractéristiques des lentilles de lunetterie</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence d'une cliente ou d'un client. - À partir de l'ordonnance ophtalmique. - À l'aide de la documentation technique des fabricants, de chartes et de normes. - À l'aide d'un pupillomètre, d'un frontofocomètre, d'une règle, d'un sphéromètre et d'une polisseuse.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser l'ordonnance. 2. Prendre les mesures nécessaires à la fabrication. 3. Sélectionner le type de lentilles. 4. Calculer les paramètres des lentilles. 5. Sélectionner les traitements pouvant être appliqués aux lentilles. 6. Consigner les données au dossier. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance exacte des défauts visuels. 1.2 Représentation mentale juste de la configuration des lentilles. 2.1 Utilisation correcte des appareils de mesure. 2.2 Mesure précise de la distance interpupillaire, des distances vertex, des hauteurs des centres optiques et des foyers, des paramètres des montures. 3.1 Sélection judicieuse du type de lentilles en fonction de l'ordonnance, des mesures, des besoins de la cliente ou du client et du type de montures. 4.1 Calcul précis de tous les paramètres nécessaires au surfaçage et au taillage des lentilles. 5.1 Sélection pertinente des traitements compatibles avec les matériaux. 5.2 Prise en compte des contraintes liées à l'utilisation. 6.1 Consignation précise et complète des données.

CODE: 00C9	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec la clientèle et les ressources professionnelles</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence de clientes et de clients. - Dans un contexte de travail où interviennent différentes ressources professionnelles du domaine de la vision. - À l'aide de montures de lunettes et de lentilles cornéennes.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir une cliente ou un client. 2. Faire préciser ses besoins à une cliente ou à un client. 3. Résoudre une situation problématique dans une relation «professionnel-client». 4. Interagir avec une clientèle diversifiée. 5. Interagir avec les autres ressources professionnelles. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et d'une attitude positive. 1.2 Utilisation d'un langage verbal et non-verbal approprié. 2.1 Écoute attentive des propos de la cliente ou du client. 2.2 Formulation de questions pertinentes. 2.3 Interprétation juste des comportements non-verbaux. 2.4 Reformulation juste des besoins de la cliente ou du client. 3.1 Analyse pertinente de la situation problématique. 3.2 Manifestation de comportements affirmatifs. 3.3 Utilisation appropriée des stratégies de relation d'aide. 4.1 Reconnaissance des particularités de la clientèle en fonction de l'âge, de l'origine ethnique et de l'appartenance religieuse. 4.2 Manifestation d'attitudes et de comportements appropriés aux particularités de la clientèle. 5.1 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.

CODE: 00CA	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Utiliser des techniques de vente</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1. Établir un premier contact avec la cliente ou le client.</p> <p>2. Déterminer les besoins de la cliente ou du client.</p> <p>3. Proposer un produit ou un service.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans le contexte de travail des opticiennes et des opticiens d'ordonnances. - À partir de demandes de clientes et de clients. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence du moment et de la façon choisie pour aborder la cliente ou le client.</p> <p>1.2 Utilisation d'un langage clair et précis.</p> <p>1.3 Respect des règles de courtoisie.</p> <p>2.1 Pertinence des questions adressées à la cliente ou au client.</p> <p>2.2 Reformulation juste des réponses.</p> <p>2.3 Écoute attentive.</p> <p>2.4 Perception juste des besoins de la cliente ou du client.</p> <p>3.1 Sélection correcte du produit ou du service en fonction des besoins identifiés.</p> <p>3.2 Choix pertinent des arguments de vente.</p> <p>3.3 Observation attentive des réactions de la cliente ou du client.</p> <p>3.4 Ajustement des arguments en fonction des observations recueillies.</p>

CODE: 00CA Éléments de la compétence <ul style="list-style-type: none"> 4. Présenter des réponses aux objections. 5. Conclure la vente. 6. Proposer des produits et des services complémentaires. 7. Établir une relation d'après-vente. 	Critères de performance <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Accueil respectueux de l'objection. 4.2 Reformulation juste de l'objection. 4.3 Pertinence de la réponse à l'objection. 5.1 Reconnaissance des signes d'achat verbaux et non-verbaux. 5.2 Utilisation des techniques appropriées de fermeture de vente. 5.3 Renforcement de la décision d'achat 5.4 Démonstration d'intégrité. 6.1 Détermination appropriée des produits ou des services complémentaires. 6.2 Mise en relief des avantages des produits ou des services complémentaires. 7.1 Collecte de renseignements sur la satisfaction de la cliente ou du client. 7.2 Approche personnalisée et empathique. 7.3 Proposition de produits ou de services adaptés à la cliente ou au client.
---	---

CODE: 00CB										
OBJECTIF	STANDARD									
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Conseiller une cliente ou un client dans le choix des lentilles de lunetterie</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'une ordonnance ophtalmique et du dossier de la cliente ou du client. - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide de catalogues, de chartes et de la documentation technique des fabricants. - À l'aide d'un pupillomètre, d'un frontofocomètre et d'une règle. - À l'aide de démonstrateurs. 									
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir la cliente ou le client. 2. Comparer la nouvelle ordonnance avec l'ancienne. 3. Ouvrir un dossier et dresser l'histoire de cas. 4. Établir le profil et les besoins de la cliente ou du client. 5. Effectuer une pré-sélection des types de lentilles et des traitements à proposer. 	<p>Critères de performance</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <p>1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme.</p> <p>1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'ouverture d'esprit.</p> </td><td style="vertical-align: top;"> <p>2.1 Analyse exacte de l'ordonnance.</p> <p>2.2 Détermination précise des caractéristiques des anciennes lentilles de la cliente ou du client.</p> <p>2.3 Analyse pertinente des données antérieures contenues au dossier.</p> <p>2.4 Évaluation juste des changements dans la correction.</p> </td><td style="vertical-align: top;"> <p>3.1 Consignation précise et complète au dossier des renseignements recueillis.</p> </td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="vertical-align: top;"> <p>4.1 Collecte de l'ensemble des renseignements pertinents.</p> <p>4.2 Manifestation d'une attitude d'écoute et d'empathie.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques de communication.</p> </td></tr> <tr> <td></td><td></td><td style="vertical-align: top;"> <p>5.1 Analyse juste des informations recueillies.</p> <p>5.2 Pré-sélection judicieuse des types de lentilles et des traitements.</p> </td></tr> </table>	<p>1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme.</p> <p>1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'ouverture d'esprit.</p>	<p>2.1 Analyse exacte de l'ordonnance.</p> <p>2.2 Détermination précise des caractéristiques des anciennes lentilles de la cliente ou du client.</p> <p>2.3 Analyse pertinente des données antérieures contenues au dossier.</p> <p>2.4 Évaluation juste des changements dans la correction.</p>	<p>3.1 Consignation précise et complète au dossier des renseignements recueillis.</p>			<p>4.1 Collecte de l'ensemble des renseignements pertinents.</p> <p>4.2 Manifestation d'une attitude d'écoute et d'empathie.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques de communication.</p>			<p>5.1 Analyse juste des informations recueillies.</p> <p>5.2 Pré-sélection judicieuse des types de lentilles et des traitements.</p>
<p>1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme.</p> <p>1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'ouverture d'esprit.</p>	<p>2.1 Analyse exacte de l'ordonnance.</p> <p>2.2 Détermination précise des caractéristiques des anciennes lentilles de la cliente ou du client.</p> <p>2.3 Analyse pertinente des données antérieures contenues au dossier.</p> <p>2.4 Évaluation juste des changements dans la correction.</p>	<p>3.1 Consignation précise et complète au dossier des renseignements recueillis.</p>								
		<p>4.1 Collecte de l'ensemble des renseignements pertinents.</p> <p>4.2 Manifestation d'une attitude d'écoute et d'empathie.</p> <p>4.3 Utilisation appropriée des techniques de communication.</p>								
		<p>5.1 Analyse juste des informations recueillies.</p> <p>5.2 Pré-sélection judicieuse des types de lentilles et des traitements.</p>								

CODE: 00CB	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>6. Expliquer à la cliente ou au client les différents types de lentilles et de traitements appropriés.</p> <p>7. Assister la cliente ou le client dans sa décision.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>6.1 Explication claire et précise des avantages et des désavantages.</p> <p>6.2 Application des techniques de vente appropriées.</p> <p>7.1 Respect des besoins de la cliente ou du client.</p> <p>7.2 Recommandation judicieuse.</p> <p>7.3 Renforcement sur-le-champ de la décision de la cliente ou du client.</p>

CODE: 00CC	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Conseiller une cliente ou un client dans le choix d'une monture</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'aide de l'ordonnance. - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide d'échantillons de montures. - À l'aide de catalogues et de revues spécialisées.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir la cliente ou le client. 2. Prendre connaissance de l'ordonnance. 3. Analyser la phisyonomie, le profil et les besoins d'une cliente ou d'un client. 4. Sélectionner des montures en fonction de la phisyonomie, du profil et des besoins de la cliente ou du client. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'ouverture d'esprit. 2.1 Représentation mentale juste de la configuration des lentilles. 2.2 Établissement correct des contraintes quant au choix de la monture. 3.1 Collecte complète des renseignements quant aux besoins de cliente ou du client. 3.2 Évaluation judicieuse du profil de la cliente ou du client. 3.3 Identification pertinente des grandes caractéristiques de la phisyonomie d'une cliente ou d'un client. 3.4 Établissement de liens pertinents entre les diverses données recueillies. 4.1 Association appropriée des types de montures aux besoins d'une cliente ou d'un client. 4.2 Association appropriée du design d'une monture au profil d'une cliente ou d'un client. 4.3 Association appropriée de la forme, de la couleur et du matériau d'une monture à la phisyonomie. 4.4 Respect des goûts de la cliente ou du client. 4.5 Utilisation appropriée des techniques de vente.

CODE: 00CC	
Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Assister la cliente ou le client dans sa décision.	5.1 Apport de commentaires pertinents sur les montures sélectionnées. 5.2 Respect des choix de la cliente ou du client. 5.3 Recommandations judicieuses. 5.4 Manifestation d'une attitude d'écoute et d'empathie. 5.5 Renforcement sur-le-champ de la décision de la cliente ou du client.
6. Déterminer les paramètres de la monture.	6.1 Détermination exacte des paramètres de la monture en fonction de la physionomie de la cliente ou du client et de l'ordonnance.
7. Remplir le dossier.	7.1 Consignation précise et complète au dossier des renseignements recueillis.

CODE: 00CD	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Fabriquer et réparer des lunettes</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir d'un bon de commande. - À l'aide de l'équipement et du matériel appropriés. - À l'aide de chartes.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Commander la monture et les lentilles. 2. Vérifier la conformité des lentilles et de la monture. 3. Déterminer le processus de fabrication. 4. Effectuer le taillage-montage des lunettes. 5. Effectuer des traitements aux lentilles. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Transmission précise du modèle et des paramètres de la monture à l'entreprise de distribution. 1.2 Transmission précise des caractéristiques des lentilles au laboratoire. 2.1 Vérification minutieuse de la conformité des lentilles et de la monture aux données des commandes. 2.2 Vérification de l'état de la monture de la cliente ou du client. 2.3 Respect des normes en vigueur. 3.1 Mise en séquence logique des étapes de fabrication. 3.2 Détermination réaliste des procédés et des techniques pour chacune des étapes. 3.3 Sélection précise de l'équipement. 4.1 Calcul exact des décentrements. 4.2 Marquage et blocage précis des lentilles. 4.3 Taillage exact des lentilles selon les gabarits des montures. 4.4 Finition minutieuse de la lentille. 4.5 Montage rigoureux des lentilles dans les montures. 5.1 Respect des données de la commande. 5.2 Respect des procédés techniques.

CODE: 00CD	
Éléments de la compétence	Critères de performance
6. Réparer des lunettes.	<p>6.1 Évaluation judicieuse des problèmes.</p> <p>6.2 Choix justifié de la réparation.</p> <p>6.3 Estimation réaliste des conséquences de la réparation sur les lunettes.</p> <p>6.4 Estimation précise des coûts de la réparation.</p> <p>6.5 Application rigoureuse des techniques de travail.</p>
7. Vérifier la qualité du travail.	<p>7.1 Vérification minutieuse de la conformité des lunettes avec les normes en vigueur.</p> <p>7.2 Vérification du respect des gabarits des montures.</p>

CODE: 00CE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Livrer des lunettes	<ul style="list-style-type: none"> - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide des outils et du matériel nécessaires.
Éléments de la compétence	Critères de performance
<ol style="list-style-type: none"> 1. Valider la conformité des lunettes. 2. Préparer les lunettes pour la livraison. 3. Accueillir la cliente ou le client. 4. Ajuster les lunettes. 5. Vérifier la qualité de la vision et finaliser l'ajustement. 	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Vérification minutieuse de la conformité des lunettes aux données de la commande et aux normes en vigueur. 1.2 Vérification du respect des gabarits des montures. 1.3 Décision pertinente quant à l'acceptation ou au refus des lunettes. 2.1 Préajustement correct des lunettes. 2.2 Nettoyage soigné des lunettes. 3.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 3.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'ouverture d'esprit. 4.1 Identification précise des attentes et des besoins de la cliente ou du client. 4.2 Prise en considération des demandes de la cliente ou du client. 4.3 Adaptation optimale des lunettes selon les caractéristiques morphologiques de la cliente ou du client. 5.1 Analyse pertinente des observations subjectives de la cliente ou du client. 5.2 Application judicieuse des principes d'optique. 5.3 Réajustement précis en fonction des données recueillies dans le respect de l'ordonnance. 5.4 Analyse de la pertinence d'un réexamen visuel et référence, si besoin, à une ressource professionnelle de la santé oculaire.

CODE: 00CE	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>6. Informer la cliente ou le client sur l'utilisation et l'entretien des lunettes.</p> <p>7. Compléter le dossier de la cliente ou du client.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>6.1 Explication claire sur les limites d'utilisation des lunettes.</p> <p>6.2 Information pertinente sur la période nécessaire à l'adaptation.</p> <p>6.3 Démonstration dynamique sur la façon de nettoyer les lentilles et la monture.</p> <p>7.1 Consignation minutieuse au dossier des modifications et des recommandations.</p>

CODE: 00CF	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître des indices d'anomalie oculaire</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir les renseignements ayant une incidence sur la santé oculaire et la vision. 2. Observer l'oeil au moyen d'équipements. 3. Analyser les renseignements et les observations recueillis. 4. Dégager des conclusions. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En situation d'ajustement de lentilles ophtalmiques - En situation d'observation oculaire. - À l'aide du biomicroscope, de l'ophtalmomètre. - À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Consignation de l'histoire de cas. 1.2 Justification de la pertinence des renseignements recueillis. 2.1 Utilisation correcte du biomicroscope et de l'ophtalmomètre. 2.2 Observation minutieuse des tissus externes de l'oeil et des annexes. 2.3 Recueil de données précises et complètes sur les anomalies observées. 3.1 Établissement de liens pertinents entre les données recueillies. 3.2 Identification correcte des indices d'anomalie oculaire. 3.3 Association judicieuse des anomalies observées à la présence potentielle de pathologies oculaires ou à d'autres types de problèmes. 4.1 Évaluation juste de la situation. 4.2 Analyse de la pertinente de référer à une ressource professionnelle de la santé oculaire.

CODE : 00CG	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre des phénomènes chimiques et le domaine ophtalmique</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comparer les matériaux utilisés dans la fabrication des lentilles cornéennes. 2. Comparer l'efficacité de divers systèmes d'entretien. 3. Analyser les réactions non désirées entre le matériau d'une lentille cornéenne et les solutions ophtalmiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'aide de la documentation du fabricant. - À partir de solutions ophtalmiques et de lentilles cornéennes. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance exacte des grandes catégories de matériaux. 1.2 Description pertinente des propriétés des matériaux. 1.3 Explication pertinente des avantages et des désavantages des matériaux. 2.1 Interprétation juste des fonctions des composantes des solutions du système. 2.2 Explication correcte du rôle d'une solution dans un système d'entretien. 2.3 Explication précise de la compatibilité de diverses solutions dans un système d'entretien. 2.4 Analyse qualitative juste de l'efficacité de divers systèmes d'entretien. 3.1 Reconnaissance juste des différents types de réactions entre matériaux et solutions. 3.2 Explication claire des causes de l'incompatibilité entre certains matériaux et certaines solutions. 3.3 Proposition judicieuse d'un correctif.

CODE : 00CG	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>4. Analyser les interactions entre l'oeil et les solutions ophtalmiques d'une part et, d'autre part, entre l'oeil et les matériaux de lentilles cornéennes.</p> <p>5. Comparer les propriétés des matériaux constituant les montures de lunetterie.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>4.1 Description correcte du phénomène de tonicité.</p> <p>4.2 Explication pertinente du phénomène d'osmose entre la cornée et la lentille.</p> <p>4.3 Explication sommaire juste des effets des solutions ophtalmiques sur l'oeil.</p> <p>5.1 Description correcte des propriétés des principaux matériaux.</p> <p>5.2 Explication juste des principales réactions associées aux divers matériaux.</p>

CODE: 00CH	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Déterminer les caractéristiques des lentilles cornéennes</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir la cliente ou le client. 2. Comparer la nouvelle ordonnance avec l'ancienne. 3. Établir le profil et les besoins de la cliente ou du client. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon l'ordonnance ophtalmique. - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide de chartes, de documentation technique et de livres de référence. - À l'aide de l'équipement suivant: ophtalmomètre, biomicroscope, radiuscope, projecteur de test d'acuité, frontofocomètre, boîte d'essai, loupe micrométrique, fluorescéine, réglette à lentilles cornéennes. <p>Critères de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'autonomie. 2.1 Analyse exacte de la nouvelle ordonnance. 2.2 Détermination exacte des caractéristiques des anciennes lentilles de la cliente ou du client. 2.3 Évaluation juste des changements dans la correction. 2.4 Analyse pertinente des données antérieures contenues au dossier. 3.1 Collecte complète des renseignements pertinents. 3.2 Manifestation d'une attitude d'écoute et d'empathie. 3.3 Utilisation appropriée des techniques de communication.

CODE : 00CH	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>4. Déterminer l'aptitude de la cliente ou du client à porter des lentilles cornéennes.</p> <p>5. Prendre les mesures nécessaires à la sélection des lentilles.</p> <p>6. Proposer à la cliente ou au client le type de lentilles cornéennes approprié.</p> <p>7. Établir les paramètres des lentilles.</p> <p>8. Remplir un dossier.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>4.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie.</p> <p>4.2 Collecte de l'ensemble des renseignements pertinents sur l'histoire de cas.</p> <p>4.3 Dépistage juste et complet des contre-indications au port de lentilles cornéennes et relevé des indices pouvant compliquer le port.</p> <p>4.4 Dépistage complet des indices d'anomalie oculaire.</p> <p>4.5 Analyse juste de la pertinence de référer à une ressource professionnelle de la santé oculaire.</p> <p>5.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie.</p> <p>5.2 Mesure précise des courbures ophtalmométriques, du diamètre cornéen, du diamètre pupillaire, de la fissure palpébrale, de l'acuité visuelle.</p> <p>5.3 Vérification correcte de la correspondance entre les mesures, l'acuité visuelle et l'ordonnance.</p> <p>5.4 Analyse juste de la pertinence d'un réexamen visuel.</p> <p>6.1 Sélection judicieuse du type de lentilles en fonction de l'ordonnance, des mesures, des observations et des besoins de la cliente ou du client.</p> <p>6.2 Explication claire et précise des avantages et désavantages de chaque type de lentilles proposé.</p> <p>6.3 Vulgarisation adéquate de la terminologie technique.</p> <p>7.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie.</p> <p>7.2 Prise en considération de la disponibilité des lentilles sélectionnées.</p> <p>7.3 Utilisation correcte des techniques relatives à la pose et au retrait de lentilles d'essai.</p> <p>7.4 Évaluation juste du comportement des lentilles d'essai.</p> <p>7.5 Calcul précis des paramètres nécessaires à la commande des lentilles.</p> <p>8.1 Consignation précise de toutes les données recueillies.</p>

CODE: 00CJ				
OBJECTIF	STANDARD			
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre des problèmes liés au domaine ophtalmique</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de situations problématiques d'ordre technique ou humain avec la clientèle ou des collègues. - À l'aide du matériel et de l'équipement nécessaires. - À l'aide de toute la documentation technique pertinente. 			
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formuler le problème et l'objectif recherché. 2. Déterminer les causes du problème. 3. Déterminer les solutions possibles. 	<p>Critères de performance</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Écoute attentive des renseignements donnés par la personne concernée. 1.2 Collecte complète de données pertinentes. 1.3 Analyse objective juste de la situation. 1.4 Formulation claire et concise du problème principal et de l'objectif recherché. </td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Énumération complète des causes les plus probables. 2.2 Distinction juste des causes selon qu'elles soient d'origine humaine ou technique. 2.3 Analyse rigoureuse de chacune des causes probables. 2.4 Identification juste des causes du problème. </td> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Inventaire des solutions les plus appropriées. 3.2 Explication claire des différentes solutions envisagées. </td> </tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Écoute attentive des renseignements donnés par la personne concernée. 1.2 Collecte complète de données pertinentes. 1.3 Analyse objective juste de la situation. 1.4 Formulation claire et concise du problème principal et de l'objectif recherché. 	<ol style="list-style-type: none"> 2.1 Énumération complète des causes les plus probables. 2.2 Distinction juste des causes selon qu'elles soient d'origine humaine ou technique. 2.3 Analyse rigoureuse de chacune des causes probables. 2.4 Identification juste des causes du problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Inventaire des solutions les plus appropriées. 3.2 Explication claire des différentes solutions envisagées.
<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Écoute attentive des renseignements donnés par la personne concernée. 1.2 Collecte complète de données pertinentes. 1.3 Analyse objective juste de la situation. 1.4 Formulation claire et concise du problème principal et de l'objectif recherché. 	<ol style="list-style-type: none"> 2.1 Énumération complète des causes les plus probables. 2.2 Distinction juste des causes selon qu'elles soient d'origine humaine ou technique. 2.3 Analyse rigoureuse de chacune des causes probables. 2.4 Identification juste des causes du problème. 	<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Inventaire des solutions les plus appropriées. 3.2 Explication claire des différentes solutions envisagées. 		

CODE : 00CJ	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>4. Choisir une solution.</p> <p>5. Planifier la démarche d'application de la solution choisie.</p> <p>6. Évaluer les résultats.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>4.1 Estimation réaliste des impacts de chacune des solutions.</p> <p>4.2 Choix d'une solution efficiente et pertinente en concertation avec la personne concernée.</p> <p>5.1 Planification rigoureuse des étapes et des ressources nécessaires.</p> <p>5.2 Détermination précise des moyens.</p> <p>6.1 Analyse de la justesse des résultats obtenus en relation avec le problème à résoudre.</p>

CODE: 00CK	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des techniques de gestion d'entreprise</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein d'une entreprise d'optique. - À l'aide de documents internes, de rapports financiers et de rapports de performance.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier les objectifs de vente et les ressources humaines d'une entreprise d'optique. 2. Organiser le marchandisage d'une entreprise d'optique. 3. Organiser le travail d'une entreprise d'optique. 4. Diriger le personnel d'une entreprise d'optique. 5. Contrôler des opérations d'une entreprise d'optique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Planification juste des objectifs de vente en fonction du marché de l'entreprise. 1.2 Planification judicieuse des besoins à court terme en ressources humaines. 2.1 Sélection pertinente d'un assortiment de lentilles, de montures et d'accessoires en fonction du marché. 2.2 Organisation appropriée de l'espace magasin et de la présentation visuelle des produits. 3.1 Établissement d'horaires de travail efficaces. 3.2 Élaboration judicieuse de méthodes et de procédures internes de travail. 3.3 Transmission claire au personnel des politiques de service à la clientèle. 4.1 Sélection judicieuse du personnel. 4.2 Formation efficace et pertinente du personnel. 4.3 Supervision dynamique d'une équipe de travail. 4.4 Évaluation juste de la performance du personnel. 4.5 Gestion efficace du temps d'une équipe de travail. 5.1 Analyse judicieuse des performances de vente de l'entreprise. 5.2 Contrôle précis des inventaires en fonction des ventes. 5.3 Évaluation correcte de la satisfaction de la clientèle.

CODE: 00CL	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Livrer des lentilles cornéennes</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide de l'équipement et du matériel suivants: biomicroscope, radiuscope, tableau d'acuité, frontofocomètre, loupe graduée, fluorescéine et règle.
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifier la conformité des lentilles cornéennes. 2. Accueillir la cliente ou le client. 3. Enseigner à la cliente ou au client les techniques de pose et de retrait des lentilles cornéennes. 4. Sélectionner le système d'entretien. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Vérification minutieuse de la conformité des lentilles aux données de la commande. 1.2 Validation des paramètres selon les normes établies. 2.1 Manifestation d'une attitude positive dans la relation avec la cliente ou le client. 2.2 Démonstration d'empathie, d'ouverture d'esprit et d'autonomie. 3.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 3.2 Instructions claires relatives à l'hygiène personnelle lors de la manipulation de lentilles cornéennes. 3.3 Explications claires et précises relatives à la pose, au retrait et à la manipulation de lentilles cornéennes. 3.4 Assistance active lors de l'apprentissage de la cliente ou du client. 3.5 Manifestation de patience, de calme et d'encouragement. 4.1 Sélection judicieuse du système d'entretien en fonction du type de lentilles et des besoins de la cliente ou du client

CODE : 00CL	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>5. Informer la cliente ou le client sur l'entretien et l'utilisation des lentilles cornéennes.</p> <p>6. Analyser les performances des lentilles.</p> <p>7. Déterminer un plan de suivi.</p> <p>8. Remplir un dossier.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>5.1 Instructions claires sur la méthode d'entretien.</p> <p>5.2 Simulation méthodique de la façon d'entretenir les lentilles.</p> <p>5.3 Information pertinente et personnalisée sur le calendrier de port et la période nécessaire à l'adaptation.</p> <p>5.4 Mise en garde claire des limites d'utilisation et de performance des lentilles et du système d'entretien.</p> <p>6.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie.</p> <p>6.2 Vérification complète des signes objectifs.</p> <p>6.3 Observation juste et méthodique du comportement des lentilles cornéennes.</p> <p>6.4 Traitement judicieux des observations subjectives de la cliente ou du client.</p> <p>6.5 Interprétation pertinente des données recueillies.</p> <p>7.1 Détermination judicieuse d'un plan de suivi personnalisé.</p> <p>8.1 Consignation minutieuse des observations, modifications et recommandations.</p>

CODE: 00CM				
OBJECTIF	STANDARD			
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Assurer le suivi après-vente des lentilles cornéennes</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir du dossier de la cliente ou du client. - En présence d'une cliente ou d'un client. - À l'aide de l'équipement et du matériel nécessaires. 			
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Accueillir la cliente ou le client. 2. Évaluer la qualité de l'ajustement des lentilles cornéennes de la cliente ou du client. 3. Vérifier l'état de l'oeil de la cliente ou du client suite au port des lentilles cornéennes. 	<p>Critères de performance</p> <table border="0"> <tr> <td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'autonomie. </td><td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 2.2 Collecte complète des renseignements relatifs à la satisfaction de la cliente ou du client. 2.3 Traitements judicieux des observations subjectives de la cliente ou du client. 2.4 Observation juste et méthodique des performances des lentilles cornéennes. 2.5 Mesure précise des courbures ophtalmométriques et de l'acuité visuelle. </td><td style="vertical-align: top;"> <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 3.2 Observation juste et méthodique des tissus externes et des annexes. 3.3 Détermination précise des complications résultant du port de lentilles cornéennes. 3.4 Dépistage correct des indices d'anomalie oculaire. 3.5 Analyse juste de la pertinence de référer à une ressource professionnelle de la santé oculaire. </td></tr> </table>	<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'autonomie. 	<ol style="list-style-type: none"> 2.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 2.2 Collecte complète des renseignements relatifs à la satisfaction de la cliente ou du client. 2.3 Traitements judicieux des observations subjectives de la cliente ou du client. 2.4 Observation juste et méthodique des performances des lentilles cornéennes. 2.5 Mesure précise des courbures ophtalmométriques et de l'acuité visuelle. 	<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 3.2 Observation juste et méthodique des tissus externes et des annexes. 3.3 Détermination précise des complications résultant du port de lentilles cornéennes. 3.4 Dépistage correct des indices d'anomalie oculaire. 3.5 Analyse juste de la pertinence de référer à une ressource professionnelle de la santé oculaire.
<ol style="list-style-type: none"> 1.1 Manifestation de courtoisie et de dynamisme. 1.2 Démonstration d'empathie, de disponibilité et d'autonomie. 	<ol style="list-style-type: none"> 2.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 2.2 Collecte complète des renseignements relatifs à la satisfaction de la cliente ou du client. 2.3 Traitements judicieux des observations subjectives de la cliente ou du client. 2.4 Observation juste et méthodique des performances des lentilles cornéennes. 2.5 Mesure précise des courbures ophtalmométriques et de l'acuité visuelle. 	<ol style="list-style-type: none"> 3.1 Application correcte des techniques de contrôle et d'asepsie. 3.2 Observation juste et méthodique des tissus externes et des annexes. 3.3 Détermination précise des complications résultant du port de lentilles cornéennes. 3.4 Dépistage correct des indices d'anomalie oculaire. 3.5 Analyse juste de la pertinence de référer à une ressource professionnelle de la santé oculaire. 		

CODE : 00CM	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>4. Apporter les correctifs nécessaires.</p> <p>5. Remplir le dossier.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>4.1 Analyse judicieuse de toutes les données objectives et subjectives.</p> <p>4.2 Détermination de l'ensemble des correctifs appropriés.</p> <p>4.3 Prise de décision justifiée.</p> <p>5.1 Consignation minutieuse des observations, des modifications et des recommandations.</p>

CODE: 00CN	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer les lois et les règlements liés à la pratique professionnelle</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques des principaux organismes régissant la pratique de l'opticienne et de l'opticien d'ordonnances. 2. Reconnaître les exigences juridiques inhérentes à la pratique de l'opticienne et de l'opticien d'ordonnances. 3. Reconnaître les caractéristiques propres à la gestion de services couverts par divers plans ou services gouvernementaux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>- À l'aide de textes de lois et de règlements.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détermination des pouvoirs et des responsabilités incombant aux différents organismes. 1.2 Établissement des liens existant entre les différents organismes. 1.3 Description juste de la structure des processus décisionnels propres aux différents organismes. 2.1 Énumération complète des actes professionnels autorisés et défendus par les lois en vigueur. 2.2 Détermination des obligations légales liées à l'application des actes professionnels. 2.3 Reconnaissance de la responsabilité légale découlant de la réglementation professionnelle. 2.4 Analyse judicieuse des conséquences découlant du non respect des exigences légales. 2.5 Utilisation judicieuse des références et des ressources professionnelles visant à se conformer à la pratique légale. 3.1 Application rigoureuse des règles de facturation propres aux différents plans et services gouvernementaux. 3.2 Utilisation judicieuse des références et des ressources professionnelles visant à se conformer à l'application de disposition de services gouvernementaux.

CODE: 00CP																													
OBJECTIF	STANDARD																												
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Dispenser des services professionnels</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein d'une équipe multidisciplinaire. - En présence de clientes et de clients. - À l'aide du matériel et de l'équipement nécessaire. 																												
<p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier son travail. 2. Établir des relations avec la clientèle et les autres ressources professionnelles. 3. Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire. 4. Effectuer les diverses tâches de l'opticienne et de l'opticien d'ordonnances. 	<p>Critères de performance</p> <table> <tbody> <tr> <td>1.1</td> <td>Établissement correct des priorités.</td> </tr> <tr> <td>1.2</td> <td>Réajustement approprié du plan de travail en fonction de situations imprévues.</td> </tr> <tr> <td>1.3</td> <td>Respect des règles particulières à l'entreprise.</td> </tr> <tr> <td>2.1</td> <td>Manifestation de confiance en soi et d'un sens élevé des responsabilités.</td> </tr> <tr> <td>2.2</td> <td>Manifestation d'empathie et d'écoute.</td> </tr> <tr> <td>2.3</td> <td>Respect des différences.</td> </tr> <tr> <td>3.1</td> <td>Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.</td> </tr> <tr> <td>3.2</td> <td>Respect des champs de pratique et des règles d'organisation du travail.</td> </tr> <tr> <td>3.3</td> <td>Intégration harmonieuse à l'équipe.</td> </tr> <tr> <td>4.1</td> <td>Manifestation d'autonomie.</td> </tr> <tr> <td>4.2</td> <td>Respect des règles et des procédures professionnelles.</td> </tr> <tr> <td>4.3</td> <td>Respect du Code de déontologie de la profession.</td> </tr> <tr> <td>4.4</td> <td>Coordination judicieuse de ses tâches en fonction des priorités du moment.</td> </tr> <tr> <td>4.5</td> <td>Respect du rythme habituel de travail de l'entreprise.</td> </tr> </tbody> </table>	1.1	Établissement correct des priorités.	1.2	Réajustement approprié du plan de travail en fonction de situations imprévues.	1.3	Respect des règles particulières à l'entreprise.	2.1	Manifestation de confiance en soi et d'un sens élevé des responsabilités.	2.2	Manifestation d'empathie et d'écoute.	2.3	Respect des différences.	3.1	Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.	3.2	Respect des champs de pratique et des règles d'organisation du travail.	3.3	Intégration harmonieuse à l'équipe.	4.1	Manifestation d'autonomie.	4.2	Respect des règles et des procédures professionnelles.	4.3	Respect du Code de déontologie de la profession.	4.4	Coordination judicieuse de ses tâches en fonction des priorités du moment.	4.5	Respect du rythme habituel de travail de l'entreprise.
1.1	Établissement correct des priorités.																												
1.2	Réajustement approprié du plan de travail en fonction de situations imprévues.																												
1.3	Respect des règles particulières à l'entreprise.																												
2.1	Manifestation de confiance en soi et d'un sens élevé des responsabilités.																												
2.2	Manifestation d'empathie et d'écoute.																												
2.3	Respect des différences.																												
3.1	Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration.																												
3.2	Respect des champs de pratique et des règles d'organisation du travail.																												
3.3	Intégration harmonieuse à l'équipe.																												
4.1	Manifestation d'autonomie.																												
4.2	Respect des règles et des procédures professionnelles.																												
4.3	Respect du Code de déontologie de la profession.																												
4.4	Coordination judicieuse de ses tâches en fonction des priorités du moment.																												
4.5	Respect du rythme habituel de travail de l'entreprise.																												

CODE : 00CP	
<p>Éléments de la compétence</p> <p>5. Résoudre des problèmes d'ordre technique.</p> <p>6. Gérer des conflits interpersonnels.</p> <p>7. Évaluer sa pratique professionnelle.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>5.1 Application judicieuse d'un processus de résolution de problèmes.</p> <p>5.2 Manifestation d'initiative et de créativité.</p> <p>6.1 Relevé précis des indices d'une situation conflictuelle.</p> <p>6.2 Reconnaissance de sa façon spontanée de réagir face à des conflits.</p> <p>6.3 Choix d'une stratégie appropriée.</p> <p>6.4 Démonstration d'attitudes et de comportements conformes à la stratégie choisie.</p> <p>7.1 Perception juste de ses forces et de ses faiblesses.</p> <p>7.2 Identification des moyens appropriés pour s'améliorer.</p>

*Enseignement
supérieur*

Québec 